

LA FNIM SE RENFORCE AVEC L'ADHESION DE JUST'ENSEMBLE ET DU RALLIEMENT

La Fédération Nationale Indépendante des Mutuelles (FNIM) représente depuis 20 ans les intérêts des mutuelles indépendantes françaises (France métropolitaine et DOM-TOM). Elle fédère des structures mutualistes qui revendiquent leur indépendance et leur autonomie de gestion sur leur territoire respectif, au plus près de leurs adhérents. Alors qu'elle va tenir son Assemblée Générale le 25 juin prochain, la Fédération accueille 2 nouveaux membres : Just'Ensemble et le Ralliement – Mutuelle des Compagnons du Devoir. Avec ces nouvelles adhésions, la FNIM intervient pour un peu plus de 1.5 million de personnes.

JUST'ENSEMBLE

Présidée par Philippe Mixe, Just'Ensemble est une Mutuelle santé à but non lucratif qui compte près de 40 000 personnes protégées. A ce titre, elle est régie par les dispositions du livre II du code de la Mutualité. Just'Ensemble dont le siège est à Valenciennes couvre tout le département du Nord avec des agences à Cambrai, Maubeuge, Dunkerque et Lille, ainsi qu'une partie du Pas de Calais avec une agence à Hénin-Beaumont. Outre la gestion du régime obligatoire des TNS, Just'Ensemble propose des contrats pour les particuliers, les professionnels et les entreprises.

Structure à taille humaine particulièrement dynamique, Just'Ensemble propose également à ses adhérents un centre optique, un centre de basse vision et un centre auditif. Ces centres spécialisés sont situés à Valenciennes. Son portefeuille d'affiliés est réparti entre les individuels pour 2/3 et les collectifs pour 1/3.

Témoignage de Philippe Mixe, Président de Just'Ensemble

« Nous avons rejoint la FNIM car elle défend les intérêts des petites et moyennes mutuelles et que nous savons qu'elle va répondre à nos besoins. La Fédération est à taille humaine, comme nous, elle cherche à établir un partenariat et une relation pérenne avec ses adhérents. La structure nous ressemble, c'est un vrai service avec des consultants de très bon niveau et néanmoins très proches. Nous étions adhérents de la FNMF depuis toujours et nous ne nous y retrouvions plus. Nous avons le sentiment que la FNMF se coupe peu à peu des petites et moyennes mutuelles et privilégie les grosses structures ; nous nous sentions mal défendus. Sans parler de la cotisation qui avait considérablement augmenté ! A la FNIM, outre un niveau de cotisation adapté, nous retrouvons la simplicité, la proximité, l'écoute et la disponibilité dont nous avons besoin. »



LE RALLIEMENT – MUTUELLE DES COMPAGNONS DU DEVOIR

Présidée par Alain Borjon-Piron, le Ralliement – Mutuelle des Compagnons du Devoir est dans le monde des mutuelles « un véritable monument historique ». Créée en 1880 à Nantes par un Compagnon du Devoir, elle perpétue les valeurs mutualistes portées depuis toujours par le Compagnonnage, en particulier la solidarité, l'entraide et le bénévolat. Au départ Caisse de Secours, elle est devenue en 1972 Mutuelle complémentaire santé réservée d'abord aux jeunes en formation. Progressivement elle s'est ouverte à tous les publics : jeunes en formation, familles, salariés, travailleurs non salariés, artisans, entreprises. Néanmoins compte tenu de ses gènes, le Ralliement est une mutuelle particulièrement adaptée aux métiers artisanaux dits « de la main ». Elle compte 5500 adhérents –dont 2500 jeunes en formation- et 6300 personnes protégées. C'est une petite mutuelle présente partout en France, animée par un réseau de bénévoles œuvrant au sein de Sections Locales réparties sur l'ensemble du territoire qui assurent un lien de proximité étroit avec les adhérents

Témoignage d'Alain Borjon-Piron, Président du Ralliement – Mutuelle des Compagnons du Devoir

«Nous venons de rejoindre la FNIM car les orientations politiques et économiques de la FNMF à laquelle nous appartenions, allaient à l'encontre de notre volonté d'indépendance. De plus un changement de statut imposé par la FNMF nous pénalisait financièrement du fait de notre représentation sur toute la France ; nous sommes certes une petite mutuelle mais à vocation nationale. A la FNIM nous trouvons le respect, la proximité et le professionnalisme dont nous avons besoin.»

A propos de la FNIM

Créée en 1989, la FNIM a pour vocation de défendre les intérêts des mutuelles indépendantes et de les fédérer pour garantir un véritable pluralisme du secteur et une liberté de choix des assurés sociaux en matière de complémentaire santé. Cette fédération à taille humaine permet aux petites et moyennes mutuelles de se rassembler, d'échanger et de nouer des partenariats tout en préservant leur personnalité et leur indépendance, pour une cotisation unique qui, sans avoir augmenté en 2009, offre toujours des prestations de qualité.

La FNIM en bref

- 1,5 million de personnes protégées
- 24 administrateurs
- Un bureau composé de 7 membres
- Une cotisation unique : 1,19 euro seulement par chef de famille
- Une couverture nationale (France métropolitaine et DOM-TOM).

